



REVUE DE PRESSE

Du 15 au 26 janvier 2024



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le service communication de la région académique de Mayotte
vous présente ses

MEILLEURS VOEUX !



Les médias locaux

TV & RADIOS



PRESSE ECRITE



MAGAZINES

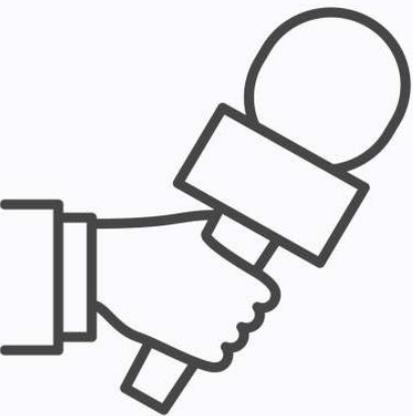




RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BONNE LECTURE !



ITW > TV

mayotte ● 1

Journal de 19h le 15/01/2024

- > Reportage sur l'outil NEO avec une ITW de M. Poisson, IEN de la circonscription de Koungou
- > ITW de rentrée du recteur

[Cliquer sur l'image >](#)



KALOIDALA du 17/01/2024

- > Le recteur était l'invité de l'émission **Kaloidala** : Débat et point sur le nouveau statut du CUFR

[Cliquer sur l'image >](#)



Journal de 19h le 18/01/2024

- > Reportage sur l'apprentissage de la Marseillaise à l'école avec une ITW de M. Haim, IEN de la circonscription de Petite Terre.

[Cliquer sur l'image >](#)



Temps de parole du 15/01/2024

- > Interview de rentrée du recteur

[Cliquer sur l'image >](#)



PRESSE ÉCRITE



JACQUES MIKULOVIC : "MON CRÉNEAU, C'EST D'ÉLARGIR LE PLAN ÉDUCATIF"



Jacques Mikulovic, recteur de Mayotte, va connaître une rentrée de janvier où l'enjeu sera encore la baisse des tensions aux abords des établissements et la continuité pédagogique dans les écoles soumises à la pénurie d'eau.

En ce jour de rentrée dans les écoles, collèges et lycées de l'île, le recteur de l'académie de Mayotte déroule son plan d'action et ses idées phares pour 2024. Cette année, le rectorat "s'organise pour qu'il n'y ait plus de rotations" à cause du manque d'eau, selon Jacques Mikulovic.

Flash Infos : L'école reprend ce lundi 15 janvier au terme de quatre semaines de vacances. Avant de pouvoir se reposer, les élèves et la communauté éducative ont été confrontés à une vague de violences aux abords des établissements. Ces derniers jours, anticipez-vous "une rentrée sous tension" ?

Jacques Mikulovic : Premièrement, on n'a pas eu beaucoup de conflits dans les établissements. Les conflits sont souvent localisés devant les établissements. Maintenant, il y a eu un climat de tensions avant les vacances scolaires qui n'était pas serein, tant pour les élèves que pour le personnel éducatif. Se rendre au travail amène à des situations parfois compliquées notamment au niveau du transport scolaire. Des agressions ont déjà entraîné des droits de retrait des chauffeurs de bus. La deuxième problématique, c'est que les barrages augmentent le temps de trajet, ce qui peut miner le moral des agents et des professeurs. Tout ça n'est pas de notre



Parmi les dossiers importants de cette année, le rectorat doit préparer l'instauration de groupes de niveaux en sixième dès la rentrée de septembre.

ressort et malheureusement le rectorat n'a pas de résidences au sein des écoles pour héberger les enseignants. Le général de la gendarmerie de Mayotte [N.D.L.R. Lucien Barth], avec qui j'ai eu un entretien la semaine dernière, dit que la situation est plus calme qu'avant les vacances.

F.I. : Allez-vous pouvoir mettre fin aux rotations de classes dues à la crise de l'eau, qui s'ajoutent à celles en raison du sureffectif ? C'est le cas notamment à Mamoudzou et Koungou.

J.M. : Dans certains endroits, on a perdu beaucoup de jours d'école. On s'organise pour qu'il n'y ait plus de rotations du tout. Globalement, même si c'était très tendu, on était en dehors des périodes où il y avait une non-conformité de l'eau. C'était sectorisé, mais on est arrivé à un fonctionnement quasi normal en décembre. Une logistique lourde s'est mise en place.

F.I. : L'apprentissage a forcément subi des conséquences. Dans certaines écoles, les élèves avaient seulement deux matinées de cours par semaine. Vous vous attendez à une baisse des résultats ?

J.M. : Nos évaluations nationales ont été faites au début du mois de septembre. On ne peut pas encore mesurer les effets de ces coupures, même s'il faut s'attendre à des résultats inquiétants, c'est sûr. On n'ose pas trop le dire, mais sur Koungou des écoliers ont eu treize jours d'école entre août et les vacances de la Toussaint, alors qu'on avait livré les cuves pendant les grandes vacances. Soit un tiers du temps scolaire. Ce qui m'agace au plus haut point. Je souhaite aussi qu'on clarifie l'histoire des enfants non scolarisés. Un enfant identifié par une association comme étant déscolarisé doit pouvoir être inscrit dans une école, quitte à ce qu'on soit conventionné avec l'association pour sa prise en charge. Parce que sur le papier, on n'a pas de places dans nos classes, mais toutes les classes de nos écoles ne sont pas pleines. Il y a donc un vrai débat. Faut-il mettre en rotation des classes à 15 ou alors organiser des classes à 30 qui ne soient plus en rotation ? On a une réflexion à avoir avec les maires, les inspecteurs et les directeurs d'écoles. Mon créneau, c'est d'élargir le plan éducatif, mais ça se fait en partenariat avec les communes. On va faire le tour de tous les maires pour voir ce qu'on peut faire dans les écoles. L'inspection générale nous fait des préconisations qui nous semblent intéressantes. La poursuite des travaux de scission de l'école en rotation en fait partie.

F.I. : Vous avez été nommé recteur de l'académie de Mayotte en janvier 2023. Après une année en fonction, quels sont les axes de travail sur lesquels vous allez plancher en priorité ?

J.M. : Pour nous, l'enjeu est de donner des perspectives, améliorer les savoirs fondamentaux ou encore avoir des filières professionnelles qui répondent aux desideratas des jeunes dans leurs parcours d'orientation. On a un travail de renforcement de l'estime de soi car on s'aperçoit que les jeunes ont peu confiance en eux. Notre ministre [N.D.L.R. Gabriel Attal, avant d'être promu Premier ministre] avait préconisé des cours d'empathie. On parle d'une expérimentation en école primaire. A Mayotte, cinq circonscriptions se sont portées volontaires et ont été retenues. Je porte aussi plusieurs idées autour du temps d'enseignement. Un enseignant a, en moyenne, 18 heures de cours par semaine. Donc 18 séquences d'une heure de cours. On s'aperçoit que le temps de concentration d'un élève excède difficilement 40 minutes. En faisant un bête calcul, lorsqu'on sait que le cours dure 55 minutes, si on



Le recteur de Mayotte a adressé ses vœux à la communauté éducative et lui a assuré son soutien et ses encouragements pour cette nouvelle année.

fait un cours qui s'arrête à 45 minutes, le temps cumulé libéré permettrait de libérer des emplois du temps pour des projets transversaux. C'est une idée que je n'ai pas encore partagée. Cela permettrait de donner davantage de sens aux contenus des cours et aux savoirs. On pourrait aussi penser à travailler sur la formation aux premiers secours.

F.I. Vous militez aussi pour donner plus de place à la lecture au sein des établissements scolaires...

J.M. : Oui, il faut aussi qu'on travaille sur des partenariats avec la lecture publique. Travailler la fluence dans la lecture. Aujourd'hui, on est à 90 mots par minute [N.D.L.R., vitesse de lecture des élèves] à la fin de l'école élémentaire, ce qui correspond à un niveau CE2, alors qu'on devrait atteindre les 120 mots par minute. Tout est combiné. Plus vous avez de facilité à lire, plus vous allez enrichir votre vocabulaire. Connaître les mots et pouvoir lire, c'est interdépendant. Si on réussit à fluidifier la lecture, peut-être qu'on donnera davantage la volonté de lire aux élèves. Aujourd'hui, ceux qui ont une capacité à l'information et d'objectivation réussissent mieux à l'école. Le support téléphonique n'est pas à nier non plus, même si ça me désole qu'on passe trop de temps dessus. J'aimerais que nos enseignants sensibilisent au maximum nos élèves à l'existence de ressources puisque les parents complètent ce travail. Pas à la rentrée prochaine, mais à la rentrée suivante, on va d'ailleurs demander la création d'une classe prépa littéraire au lycée de Chirongui.

F.I. : Quel est le "ratio" actuel enseignants contractuels / enseignants titularisés ? Obser-

vez-vous une baisse des effectifs, éventuellement imputable aux crises de l'eau et de l'insécurité ?

J.M. : On renforce notre recrutement avec la formation et le maintien de la dérogation de recrutement des enseignants. Dans le second degré, on est à 57% d'enseignants contractuels. Malgré quelques mesures pour renforcer l'attractivité, notamment les 1.000 points complémentaires pour ceux qui restent cinq ans [en tant que titulaire], les titulaires manquent. Au cours des années précédentes, ce ratio oscillait entre 54 et 57%. On ne réussit pas à le faire diminuer. Sachant qu'à la rentrée prochaine, on va avoir 360 postes supplémentaires à créer. Cette année, on en avait 330 de plus et on a fait, techniquement, la meilleure rentrée faite depuis les cinq dernières années, selon les services, car on a pourvu tous ces postes. Cette année, les premiers bénéficiaires des 1.000 points vont partir. Clairement, on s'aperçoit que l'attractivité de ce dispositif n'est pas suffisante. Cela dit, l'enjeu à long terme est d'accroître la formation des enseignants localement. Depuis la rentrée de septembre, on a eu entre 16 et 20 démissions. Ces enseignants ont démissionné en raison des faits de violence sur le trajet entre le domicile et l'établissement scolaire. Cette pression-là est nouvelle. Elle se fait ressentir chez les enseignants et les conjoints. On n'a pas d'abandon de poste. En dehors de cela, les enseignants sont globalement motivés dans leurs missions pédagogiques et je tiens à les saluer. Ils reçoivent tout mon soutien et mes encouragements pour cette nouvelle année.

Propos recueillis par Samuel Reffé et Alexis Duclou

QUELS CHANGEMENTS AVEC L'UNIVERSITÉ DE MAYOTTE ?

Depuis le 1er janvier, le CUFR (centre universitaire de formation et de recherche) de Dombeni n'est plus, il est désormais remplacé par l'Université de Mayotte. Ce qui était au départ une antenne de l'Université de La Réunion va désormais pouvoir décerner ses propres formations. Car jusqu'à maintenant, ce sont les universités qui assurent les formations sur le site qui pouvaient le faire. "L'établissement va aussi pouvoir demander des accréditations pour les diplômés qu'il souhaite défendre", confirme le recteur, qui l'estime encore "limité par les capacités d'accueil. Il faut absolument que l'Université soit aidée par les collectivités locales pour l'aider à prendre de l'ampleur". Alors que le statut d'institut national universitaire (Inu) ne plaît pas à tout le monde, "ses prérogatives pédagogiques, de recherche et de gouvernance sont exactement les mêmes que n'importe quel établissement d'enseignement supérieur autonome", fait remarquer Jacques Mikulovic. Pour continuer à grandir et avoir un pilotage autonome, l'Université de Mayotte doit posséder un conseil d'administration dans lequel siègent des professeurs des universités. Sauf qu'à Mayotte, ils ne sont que trois à avoir ce statut, il en faudrait douze de plus. "Il n'y a pas de raisons que cela n'arrive pas dans le futur", le recteur.

Jacques Mikulovic : « Le premier besoin indispensable des élèves est la maîtrise du français »

Cela fait tout juste un an que Jacques Mikulovic, le recteur de Mayotte, a pris ses fonctions. Au vu de l'importance que revêt l'éducation sur un territoire où plus de 50% de la population a moins de 18 ans, nous l'avons questionné sur sa vision et ses grandes priorités dans ce domaine. Interview.



Pour Jacques Mikulovic restaurer une autorité symbolique est indispensable au vivre-ensemble

Le JDM : Jacques Mikulovic, vous venez d'achever votre première année sur le territoire, quel bilan en tirez-vous ?

au service d'un projet construit dans un cadre qui est notre rapport à la norme. Je sens les Mahorais tiraillés entre tradition et modernité. Il y a ici un côté qui pourrait être qualifié de schizophrénique. J'ai aussi constaté que beaucoup de gens à Mayotte n'avaient que peu confiance en eux ce qui les amenait souvent à vouloir reporter les responsabilités sur l'Etat, sans mesurer toute l'influence qu'eux-mêmes peuvent avoir. C'est peut-être aussi dû au contexte, mais j'ai également constaté une difficulté à se projeter à long terme. Est-ce lié aux conditions de vie ? A des éléments culturels ? Je ne sais pas. En tout cas, les jeunes de l'internat de Dembeni, qui n'ont pas la pression des transports, ni le souci de l'environnement familial et du quotidien, sont capables de se projeter avec de belles ambitions ainsi que la volonté de servir Mayotte, d'améliorer sa situation dans tous les domaines : la santé, la culture, éducation, etc.

Avez-vous identifié les besoins spécifiques de Mayotte en termes d'éducation ?



Jacques Mikulovic a été nommé recteur de Mayotte en janvier 2023

J.M : Le premier besoin indispensable est la maîtrise de la langue française et la fluence en lecture, c'est-à-dire le nombre de mots lus par minutes. Pour une majorité de nos jeunes, ce nombre de mots est insuffisant. Nous avons des enseignants jeunes, beaucoup d'enseignants contractuels qui eux aussi ont besoin d'être accompagnés dans la déclinaison de leurs outils. Si on réussit à améliorer cette fluence, alors les choses se combineront différemment : on va acquérir plus de vocabulaire, on va mieux lire et accéder à une certaine indépendance : trouver par soi-même les informations. Nos jeunes sont très doués dans les capacités mnésiques, c'est-à-

dire retenir des choses, qu'ils ne comprennent pas forcément d'ailleurs. Maintenant, nous devons leur donner les clés pour comprendre ce qu'ils apprennent, leur donner des outils pour prendre de la distance et accéder à l'autonomie. C'est en cela que l'éducation est la mère de toutes les conditions d'indépendance.

Comme le français n'est pas la langue première de la majorité des élèves mahorais, y a-t-il des dispositions spécifiques pour améliorer le niveau de français dans les classes ?

J.M : Les langues régionales peuvent être utilisées comme langue passerelle, notamment chez les petits. Malheureusement, pour beaucoup d'enfants, il n'y a qu'à l'école qu'ils entendent parler français et encore pas tout le temps. Le bilinguisme est une vraie plus value. Mais aujourd'hui nous n'avons pas d'enseignants spécialistes du shimaoré pour assurer un encadrement de qualité. Mes grands-parents étaient tchécoslovaques d'origine. En arrivant en France, ils ont interdit à leurs enfants de parler autre chose que le français. Il y avait une vraie volonté des parents de parler français, mais comme cela existe aussi à Madagascar. Le français est la langue qui permettra aux élèves mahorais d'accéder aux études supérieures. Je suis très favorable au bilinguisme, mais il faut surtout qu'il y ait une bonne maîtrise du français pour donner des perspectives au sein de notre système. Cela fait quand même un moment que Mayotte est française et que les jeunes naissent français. Y a-t-il une volonté de ne pas parler français ? Je m'interroge. Ce qui compte pour nous c'est donc de leur apprendre le français puisqu'ils entendent le shimaoré partout. Il faudrait aussi individualiser la relation entre les élèves et les professeurs. On est trop souvent dans un apprentissage transmissif direct de masse, dans une société où, culturellement, regarder et parler à un adulte n'est pas quelque-chose de commun. Si, dans le temps scolaire, on n'échange pas en français entre pairs et avec les adultes, alors la maîtrise du français est contrariée. Je rappelle que le temps scolaire c'est à peine 10% du temps d'un élève. Donc 90 % du temps, les élèves n'entendent pas de français. Dans les cours de récréation, les élèves parlent shimaoré. Ce n'était pas le cas autrefois. Les anciens mahorais maîtrisaient beaucoup mieux la langue française, souvent apprise sous la contrainte.

Seriez-vous favorable à un certain retour de la contrainte à l'école ?

J.M : Les langues régionales peuvent être utilisées comme langue passerelle, notamment chez les petits. Malheureusement, pour beaucoup d'enfants, il n'y a qu'à l'école qu'ils entendent parler français et encore pas tout le temps. Le bilinguisme est une vraie plus value. Mais aujourd'hui nous n'avons pas d'enseignants spécialistes du shimaoré pour assurer un encadrement de qualité. Mes grands-parents étaient tchécoslovaques d'origine. En arrivant en France, ils ont interdit à leurs enfants de parler autre chose que le français. Il y avait une vraie volonté des parents de parler français, mais comme cela existe aussi à Madagascar. Le français est la langue qui permettra aux élèves mahorais d'accéder aux études supérieures. Je suis très favorable au bilinguisme, mais il faut surtout qu'il y ait une bonne maîtrise du français pour donner des perspectives au sein de notre système. Cela fait quand même un moment que Mayotte est française et que les jeunes naissent français. Y a-t-il une volonté de ne pas parler français ? Je m'interroge. Ce qui compte pour nous c'est donc de leur apprendre le français puisqu'ils entendent le shimaoré partout. Il faudrait aussi individualiser la relation entre les élèves et les professeurs. On est trop souvent dans un apprentissage transmissif direct de masse, dans une société où, culturellement, regarder et parler à un adulte n'est pas quelque-chose de commun. Si, dans le temps scolaire, on n'échange pas en français entre pairs et avec les adultes, alors la maîtrise du français est contrariée. Je rappelle que le temps scolaire c'est à peine 10% du temps d'un élève. Donc 90 % du temps, les élèves n'entendent pas de français. Dans les cours de récréation, les élèves parlent shimaoré. Ce n'était pas le cas autrefois. Les anciens mahorais maîtrisaient beaucoup mieux la langue française, souvent apprise sous la contrainte.

Qu'est-ce que le rectorat a mis en place pour gérer les violences qui éclatent parfois au sein des établissements scolaires ?

JM : Il y a peu de violences au sein des établissements, les violences sont surtout aux abords et sur le trajet, ce qui n'est pas de notre ressort. Être en capacité de donner des perspectives aux élèves, de leur apprendre à penser par eux même, à accéder à la connaissance par eux-mêmes nous semble fondamental. Mais ce n'est pas suffisant. 16 écoles ont reçu un avis favorable pour expérimenter des cours d'empathie. Il y a tout un ensemble de codes importants à apprendre. Les jeunes mahorais disposent de codes que la métropole n'a pas forcément et on doit aussi leur donner les codes métropolitains pour qu'ils puissent poursuivre leurs études en métropole s'ils le souhaitent et s'y intégrer.

Etes-vous d'accord avec cette affirmation courante qui dit que le niveau scolaire serait mauvais à Mayotte ?

J.M : Le niveau scolaire n'est pas mauvais, ce sont les évaluations qui le sont. Or nos évaluations ne sont pas toujours adaptées à ce qui fait sens. Les évaluations sont mauvaises tout simplement parce que beaucoup d'élèves maîtrisent mal la langue française. Ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande. On doit donc insister sur l'apprentissage du français, j'y reviens. Nos jeunes ont un vrai potentiel et ils ont beaucoup d'attentes par rapport à l'école. Donc nos enseignants ne doivent pas décevoir !

Propos recueillis par Nora Godeau

TROIS ÉLÈVES DE TERMINALE RÉCOMPENSÉS POUR LEUR "EXCELLENCE ÉCONOMIQUE"



Rachima Ali, Hindou Anli et Anridhoine Daou Saïd sont les trois élèves de terminale sélectionnés par le jury du prix de l'excellence économique en 2023.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom) a profité de la rentrée scolaire, ce lundi matin, pour consacrer les trois meilleurs candidats du département au prix de l'excellence économique organisé en novembre dernier.

Rachima Ali, Hindou Anli et Anridhoine Daou Saïd, tous trois élèves en terminale STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), posent fièrement avec leur "certificat de participation" au prix de l'excellence économique, devant l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom) à Mamoudzou, ce lundi 15 janvier. Les copies qu'ils ont rendues le 14 novembre dernier, dans le cadre d'une épreuve organisée par la Banque de France, l'Iedom ou encore Citéco, s'inscrivent sur le podium des trois meilleures notes décernées par le jury le 25 novembre. Seize élèves volontaires des lycées Younoussa Bamana et Petite-Terre avaient composé, sur la

base d'un corpus documentaire d'une dizaine de pages, sur un sujet pas évident, mais d'actualité : "les politiques économiques face aux enjeux de la rareté". Selon l'Institut, les candidats devaient "rédiger un raisonnement structuré visant à exploiter les documents, à les mettre en regard les uns avec les autres, en les critiquant grâce à leurs connaissances". La cérémonie de remise des prix s'est tenue au sein de l'Iedom, en présence du recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic. "Ce n'est pas un fin mot de le dire, je pense que les élèves à Mayotte ont un potentiel qu'ils ne mesurent pas. Avec la préfecture, on accompagne la méritocratie", a-t-il déclaré. Ainsi, la copie d'Anridhoine Daou Saïd, en terminale STMG au lycée Bamana, a été la mieux notée. D'après Patrick Croissandeau, directeur de l'Iedom Mayotte, elle sera transmise "au national" à un jury qui se réunira afin de "désigner les lauréats nationaux". Le jeune élève envisage d'intégrer l'an prochain un BTS Gestion de la PME dans l'objectif de devenir entrepreneur dans les nouvelles technologies. A

ces fins, grâce à ce certificat et dans l'éventualité d'un classement national, il pourra se targuer d'une ligne en plus sur son CV.

Samuel Reffé



Trois lauréats mahorais au concours d'Excellence économique !

Lundi matin, au siège de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) se tenait une cérémonie de remise des prix décernés aux trois élèves de Mayotte, lauréats du concours régional d'excellence économique, en présence du Recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, et du directeur de l'IEDOM, Patrick Croissandeau.



Patrick Croissandeau a ouvert le bal de cette cérémonie en rappelant qu'il s'agissait de « la deuxième édition de ce prix d'excellence économique organisée à Mayotte, soutenue par la Banque de France et l'IEDOM dont il est une filiale, le musée de l'économie Citéco et le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports ». Ce concours est notamment destiné à promouvoir l'excellence dans les enseignements d'économie dans les lycées français, notamment dans les sections économiques et technologiques, les filières économiques et sociales (ES) et des sciences et technologies du management et de la gestion (STMG).



(de gauche à droite), Patrick Croissandeau et Jacques Mikulovic, lors de l'ouverture de la cérémonie de remise des Prix d'Excellence Economique, lundi 15 janvier 2024 (@Mathildehangard)

A Mayotte, cette **deuxième édition du concours d'excellence économique** consistait en une épreuve écrite, ouverte à tous les élèves volontaires, pendant laquelle ils disposaient de 4h pour disserter sur le sujet suivant : « **Les politiques économiques face aux enjeux de la rareté** » à l'aide d'un corpus documentaire d'une dizaine de pages. Le directeur de l'IEDOM a chaleureusement félicité les lauréats pour leur réussite sur un sujet aussi complexe, face auquel pour reprendre ses termes « nous aurions tous eu beaucoup de mal ! »

Après seulement quelques jours de préparation, encouragés par leurs professeurs, les élèves devaient ainsi rédiger une argumentation structurée, en exploitant les documents du corpus, afin de répondre au sujet de façon critique, grâce à ces supports et leurs connaissances.

Jacques Mikulovic a déclaré que **16 élèves avaient concouru** pour représenter l'académie de Mayotte. Ces élèves sont issus du lycée Bamana de Mamoudzou et du lycée polyvalent de Pamandzi. Avec regret, Jacques Mikulovic a précisé que le nombre de participants à ce concours aurait pu être plus élevé. En effet, 12 élèves du lycée des Lumières de Kawéni étaient inscrits pour concourir mais un regrettable incident, arrivé le jour de l'épreuve, les avait empêchés de se rendre en salle de concours : « Les élèves de Kawéni attendaient un bus qui devait venir les chercher pour les conduire à la salle de concours et ce bus n'est jamais venu. » a déploré un membre du jury.

Une fois le concours passé, le jury, composé de représentants de l'IEDOM et d'enseignants d'économie et gestion de l'académie de Mayotte, ont étudié et classé les productions des élèves. Sur les trois lauréats distingués à Mayotte, la copie de l'élève qui a obtenu la meilleure note a été envoyée au jury national, pour concourir à une échelle supérieure dans ce prix d'excellence.

Pour leurs professeurs présents aujourd'hui, l'objectif était surtout de « **leur donner confiance** » et « **éveiller leurs ambitions** » .

Pia Capedevielle, professeure d'économie-gestion au lycée Bamana a encouragé ses élèves en leur disant que ce concours constituait une

formidable opportunité d'entraînement aux épreuves du baccalauréat. Christophe Chapron, professeur d'économie-gestion, évoque avec émotion que « **ce concours révèle des potentiels exceptionnels, au-delà même de ce que peuvent penser les élèves** » .

Pour le Recteur de l'académie de Mayotte, le directeur de l'IEDOM, les inspecteurs et professeurs présents à cette cérémonie, ce concours est également un levier pour **permettre aux filles scolarisées à Mayotte de « se faire davantage confiance » et de « déployer leur talent »**, elles qui, d'après leurs professeurs, n'osent pas encore assez, par rapport à leurs camarades masculins, se faire confiance et à croire en leur avenir académique et professionnel.



Jacques Mikulovic remettant à une des trois lauréates, scolarisée en Petite-Terre, son Prix d'Excellence économique, lundi 15 janvier 2024 (@Mathildehangard)



Deux des trois lauréats mahorais, ayant reçu le Prix d'Excellence économique, lundi 15 janvier 2024 (@Mathildehangard)

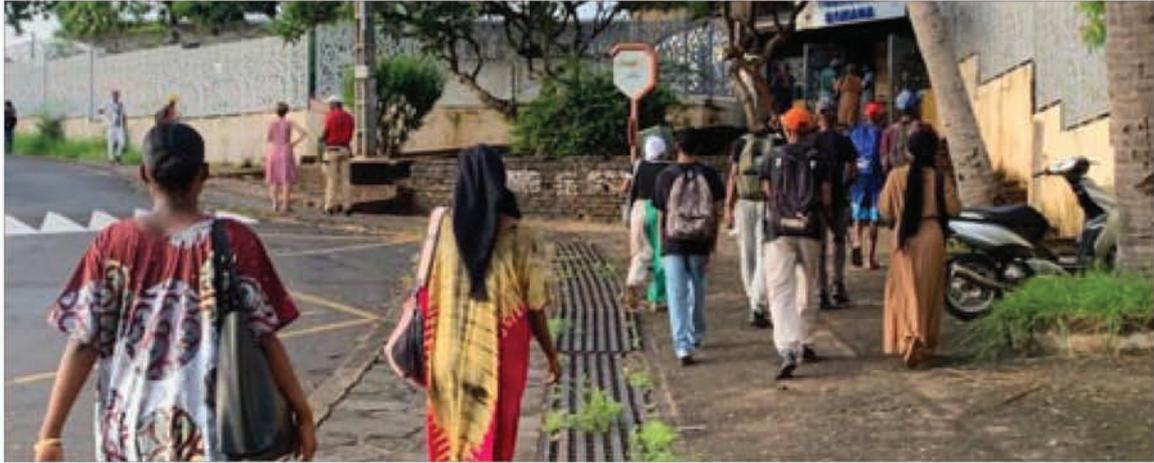
Parmi les trois lauréats, un a déclaré que l'épreuve lui avait semblé facile, les deux autres lauréates, ont jugé l'épreuve plus difficile, saluant l'implication de leurs professeurs dans leur réussite. Leurs choix professionnels sont également disparates, de l'entrepreneuriat dans les nouvelles technologies, aux métiers du social pour devenir éducatrice spécialisée ou poursuivre des études supérieures en classe préparatoire, pour qui sait, un jour, remettre à son tour des prix d'excellence.

Bravo encore à ces jeunes talents, qui sont la fierté de Mayotte.

Mathilde Hangard

RENTRÉE SCOLAIRE : LES JEUNES ÉLÈVES DOIVENT APPRENDRE À MIEUX LIRE

La fluence en lecture, un enjeu majeur pour les élèves et le recteur de l'académie de Mayotte



L'heure de reprendre le chemin des établissements scolaires a sonné pour les élèves du rectorat de Mayotte. Une reprise où la question de l'insécurité est toujours au cœur des problématiques du terri-

toire, mais pas seulement. Jacques Mikulovic souhaite donner le goût de la lecture aux jeunes Mahorais en améliorant la lecture

Après quatre semaines de vacances scolaires, l'heure

est venue pour les élèves de Mayotte de reprendre le chemin de l'école. Pour certains jeunes, il y avait un peu d'appréhension à revenir au lycée, comme en témoigne ce lycéen qui passera son baccalauréat à la fin de l'année. « Les vacances se sont bien passées même s'il y a eu quelques bagarres. Je crains vraiment qu'il y ait des bagarres ici, ça pourrait nous bloquer pour le bac », explique-t-il. Il a également fait part de son optimisme quant à l'obtention du bac dans quelques mois. Par ailleurs, deux bus ont été caillassés à Kwalé, mais fort heureusement, ils ne transportaient pas d'élèves. L'insécurité semble être une problématique qui risque d'accompagner la scolarité de la jeunesse mahoraise jusqu'à la fin de cette année encore.

Cependant, malgré les nombreuses difficultés que connaît le territoire, Jacques Mikulovic, le recteur de l'académie de Mayotte, ne compte pas baisser les bras, bien au contraire. Il a fait part de sa volonté d'améliorer la fluence en lecture, qui est un enjeu majeur pour la jeunesse mahoraise. Il s'agit du nombre de mots qu'un élève est capable de lire par minute. Le constat a été établi qu'un

élève à Mayotte en fin de primaire ne parvient à lire, en moyenne, que 90 mots par minute, ce qui correspond au niveau d'un élève de CE2. « L'objectif est de parvenir à ce que tous les élèves puissent lire plus de 120 mots par minute », précise Jacques Mikulovic. Améliorer le niveau de lecture permet de faciliter l'acquisition de vocabulaire et, réciproquement, à mieux lire. Pour atteindre cet objectif, il compte poursuivre ce qui a été mis en place depuis le début de l'année scolaire, comme « l'accompagnement des personnels pour améliorer la fluence en lecture », précise-t-il. Mais il réfléchit aussi à trouver des solutions pour rattraper le temps perdu dans le contexte de la crise de l'eau qui a fortement impacté la continuité pédagogique.

Apprendre à mieux lire est un enjeu majeur pour permettre aux élèves de Mayotte de développer leur connaissance grâce à une meilleure aisance à lire un livre. Jacques Mikulovic a également précisé l'importance de développer l'accès aux bibliothèques et à ce que les parents participent à l'éveil des enfants à la lecture en leur lisant des histoires.

Anthony Maltret

➤ L'INFO KWEZI

0 €/mois à vie !

www.linfokwezi.fr

Enseignement

354 postes supplémentaires pour la prochaine rentrée

La rentrée scolaire s'est déroulée dans le calme hier avec toutefois quelques enseignants absents du fait des vols retour annulés suite au cyclone Belal qui a touché la Réunion. Toutefois, le recteur a reconnu sur les ondes de Mayotte la 1ère au cours du JT d'hier soir, qu'il y aurait 354 postes d'enseignants supplémentaires pour la prochaine rentrée, ce qui prouve qu'il y a tout de même un malaise dans l'éducation le manque d'attractivité étant comme pour les soignants. Une centaine d'enseignants manquaient déjà hier pour la rentrée ce qui montre à quel point il est difficile de recruter même si Jacques Mikulovic s'est voulu rassurant en expliquant qu'il fallait pouvoir trouver puis former ces futurs enseignants supplémentaires. Une tâche plutôt ardue dans ce contexte où Mayotte « fait peur » lorsqu'on évoque notre île en métropole.

Petite source de réconfort pas de bus caillassés hier, et une rentrée sereine malgré bien entendu la



pression des syndicats qui dénoncent toujours et encore le manque d'enseignants, de formation de valorisation de leur profession et la

crainte de violences. Jeudi le collège de Kwalé servira sans doute de thermomètre pour « prendre la température » lors de la manifesta-

tion qui doit se dérouler devant l'établissement scolaire.

D.H.

(Photo: Archives LNDM)

SCOLARITÉ : LE PORT DE L'UNIFORME SCOLAIRE BIENTÔT EXPÉRIMENTÉ À MAYOTTE

Devoir porter un uniforme scolaire n'est pas une priorité pour beaucoup d'élèves mahorais

Société



À Mayotte, quatre établissements scolaires se sont portés volontaires pour expérimenter le port d'un uniforme à

l'horizon de la rentrée scolaire de septembre 2024. Cette expérimentation ne semble pas faire l'unanimité chez

tous les élèves, même si certains seraient tentés, à condition que les tenues soient gratuites

d'achat qui touchent de nombreuses familles. Du côté des collégiens, le souhait de porter une tenue obligatoire ne semble pas vraiment se faire ressentir. « La tenue unique n'est pas forcément utile. Si c'est obligatoire, je le mettrai, mais à contre-cœur », explique un collégien. Les professeurs semblent partagés sur la question. « Je ne suis pas d'accord, tous les élèves doivent avoir le choix », précise un professeur, tandis qu'un collègue est plutôt pour. « Ça peut être une bonne chose pour lutter contre les inégalités entre les élèves ».

Les collèges de Doujani et de Majicavo, ainsi que le Lycée des lumières de Mamoudzou et le LPO de Kaweni, vont tester le port d'un uniforme scolaire. Le lycée de Sada a exprimé aussi son envie de participer. Ce sont donc quatre établissements scolaires de Mayotte qui participeront à cette expérimentation qui risque de faire débat dès la prochaine rentrée scolaire de 2024.

Les lycéens que nous avons rencontrés n'étaient pas tous ravis à l'idée de porter un uniforme scolaire. « Je ne veux pas porter une tenue obligatoire, j'aimerais porter mes habits, me sentir moi-même. Je ne veux pas que l'on me force à porter une tenue que je n'aime pas », témoigne une lycéenne. Des élèves ont mis en avant le coût financier que pourrait avoir cet uniforme. « On n'a pas les moyens pour acheter les uniformes, mais si c'est gratuit, ça me tente », explique une élève qui met en avant les problèmes de pouvoir

Porter une tenue obligatoire n'est pas nouveau à Mayotte. En 2014, le collège de M'Gombani a instauré le port d'un T-shirt commun aux élèves. Cette tenue a pour objectif de lutter contre l'insécurité. Les élèves doivent porter ce T-shirt pour accéder à l'établissement. Les surveillants assurent les contrôles, ce qui permet d'éviter les intrusions dans le collège. Les débats risquent d'être animés à la prochaine rentrée.

Anthony Maltret

DÉLIT - TRIBUNAL JUDICIAIRE
Code de l'Environnement - Article L415-3

CONSOMMATION DE TORTUE
JUSQU'À **3 ANS**
DE PRISON FERME

Les Naturalistes de Mayotte vous informent EN PARTENARIAT AVEC KWEZI

Des uniformes pour des élèves de Mayotte

Lors de sa conférence de presse mardi soir, le président de la République Emmanuel Macron a évoqué le port de l'uniforme à l'école à titre expérimental dans 100 établissements scolaires et, si l'expérience est concluante, le port de l'uniforme en classe sera généralisé en 2026.

Pour le chef de l'Etat, la question a été abordée rapidement, seulement voilà, la logistique devra suivre. Parmi les 100 établissements sélectionnés quatre se retrouvent à Mayotte, département le plus pauvre de France, ce qui posera le problème du coût de ces uniformes. Pour l'heure, le nom des quatre établissements scolaires retenus n'est pas encore connu définitivement. « J'ai une visio avec le ministère demain soir (ce soir NDLR) pour en savoir plus » nous a déclaré le recteur Jacques Mikulovic.

Si le port de l'uniforme peut-être une bonne chose pour effacer la différenciation sociale, il a un coût. Selon l'idée du Gouvernement, la fabrication et l'achat des uniformes seraient pris en charge pour partie par l'Etat, mais en métropole ce sont les collectivités qui sont en charge des



collèges et lycées. A elles par conséquent de combler le gap entre ce que prendra en charge l'Etat et le coût réel de ces trousseaux.

A Mayotte c'est donc le Conseil départemental qui devra mettre la main à la poche. En aura-t-il les moyens ? La difficulté pourrait être contournée en arguant que le département/ Région de Mayotte étant le plus pauvre de la République, il serait normal que ce soit l'Etat qui prenne en charge l'intégralité des frais de ces équipements vestimentaires.

Pas de T Shirt

Si certains établissements scolaires expérimentent déjà un semblant d'uniforme avec des T Shirts (collège de M'gombani, Lycée des Lumières par exemple) le port d'un uniforme bannira le T shirt. « Il va falloir faire des choix pour ces uniformes mais dorénavant le T shirt a été rejeté. Chemise, short, pantalon ou jupe seront priorités, mais encore une fois je le répète, l'annonce venant d'être faite, il va falloir mettre tout ça en musique, notamment pour le choix du trousseau. Car bien entendu il faudra plusieurs chemises et pantalons ou jupes. » Précise encore le recteur

qui a rappelé que le Lycée des Lumières qui est candidat à cette expérimentation, avait évalué que le coût des ces uniformes pour les 2400 élèves de l'établissement, serait de l'ordre de 300 000 euros soit 125 euros environ par uniforme (une chemise un short ou pantalon ou jupe (des chaussures ?). Mais bien entendu, chaque élève devra posséder au moins trois chemises et pantalons ou short ou jupe compte tenu des conditions climatiques de l'île, ce qui représenterait un budget conséquent pour le CD mais aussi pour les familles qui seront invitées bien entendu à mettre la main à la poche pour participer à l'achat de ces trousseaux. Dans quelle proportion ? Voilà la vraie question, sachant que les familles sont nombreuses et que plusieurs uniformes dans une même famille serait un budget conséquent.

Si l'idée de l'uniforme en classe n'est pas mauvaise car elle gomme les différences sociales, à Mayotte elle risque de se heurter à son coût.

D.H.

(Photos DR)



Éducation : Bientôt le port de l'uniforme dans les établissements scolaires de Mayotte ?

Lors de son allocution à la télévision mardi soir, le Président de la République, Emmanuel Macron, a présenté « la feuille de route » pour l'ensemble de ses ministres. Parmi les mesures annoncées, le port de l'uniforme dans certains établissements scolaires volontaires.



A l'école hôtelière Vatel, le port de l'uniforme est de rigueur

Plusieurs établissements scolaires du 101^e département français seraient concernés par l'expérimentation du port de l'uniforme à l'école, dont notamment le LPO de Kawéni, le lycée des Lumières, les collèges de Doujani et Majicavo. Contacté par téléphone, le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, précise que « Nous avons beaucoup d'établissements volontaires mais après la demande devait passer par les collectivités territoriales pour validation de la prise en charge, aidées en cela par l'État. Mais préalablement à cela, il faut la validation des Conseils d'administration. On va devoir attendre quelques précisions du ministère... A ce stade, le plus abouti est sans aucun doute le lycée des Lumières qui possède déjà un devis datant de février 2023, ainsi qu'une base de données avec la taille de tous ses élèves. Aussi, il y a encore de nombreuses interrogations au sujet du financement, dont j'attends la réponse du ministère, mais également sur l'appel d'offres pour les tenues... Très peu d'entreprises sur place sont capables de répondre à un tel volume, il faudra donc largement anticiper. La réponse finale doit être donnée le 20 février ».

Loisirs : Dombéni fait vibrer ses jeunes !

Alors que la période des vacances scolaires peut être longue pour certains jeunes qui n'ont pas les moyens de partir en vacances, la Ville de Dombéni et les communes de Sainte-Suzanne et de Saint-Pierre de La Réunion leur ont permis de vivre une vraie période de fêtes début janvier 2024.



Photo de groupe de la 2ème délégation de jeunes de la commune de Dombéni, venus profiter d'activités sportives à Saint-Pierre de La Réunion du 10 au 17 janvier 2024 (Villedombéni/DR)

Lors des vacances scolaires durant les mois de décembre 2023 et janvier 2024, la Ville de Dombéni s'est fortement mobilisée pour permettre à ses **jeunes du péri-scolaire** et de **l'Accueil collectif de mineurs (ACM)** de leur offrir la possibilité de **se rendre à La Réunion** dans le cadre d'**échanges sportifs et culturels**.

Lors des vacances scolaires durant les mois de décembre 2023 et janvier 2024, la Ville de Dembéli s'est fortement mobilisée pour permettre à ses **jeunes du péri-scolaire** et de **l'Accueil collectif de mineurs (ACM)** de leur offrir la possibilité de **se rendre à La Réunion** dans le cadre d'**échanges sportifs et culturels**.



Echanges culturels entre la Caisse des écoles de Sainte-Suzanne et des jeunes de Dembéli du 3 au 10 janvier 2024 (VilledeDembéli/DR)

Dans ce cadre, comme point de départ de ces festivités, une **convention** avait notamment été signée entre la ville de Dembéli et la commune de Sainte-Suzanne de La Réunion, pour permettre d'organiser des échanges sportifs et culturels entre les deux villes, en faveur de jeunes mahorais de Dembéli, en leur permettant de découvrir des activités sportives et culturelles variées, à La Réunion, hors du temps scolaire.

Début janvier 2024, une **première délégation de jeunes** de 6 à 13 ans s'est envolée vers La Réunion et a été accueillie par la Caisse des écoles de **Sainte-Suzanne** du **3 au 10 janvier 2024**. Une **seconde délégation de jeunes** du Comité Jeunes de Dembéli a été accueillie par le Comité Jeunes de la ville de **Saint-Pierre** du **10 au 17 janvier 2024**.

Au programme, de **nombreuses activités** ont pu être proposées à ces jeunes, telles que des balades en forêt, des sessions d'accrobranche au parc Acroroc du Parc Aventure du Bassin Plat, jusqu'aux sorties en Segway...



Jeunes de Dembéli profitant d'une session Segway à Saint-Pierre de La Réunion (VilledeDembéli/DR)

Il s'agit d'une initiative extrêmement positive, qui s'adressait à **tous les jeunes de Dembéné**, notamment à ceux du péri-scolaire, de l'ACM et ceux qui n'avaient pas les moyens de partir en vacances ou qui se retrouvaient simplement isolés, pendant ces temps de vacances, qui peuvent sembler très longues.

A l'heure où nous rédigeons cet article, tous les encadrants et jeunes ne sont pas encore rentrés de leur séjour mais en interrogeant un de leur représentant, nous pouvons d'ores-et-déjà dire que ces événements ont rencontré de vrais succès **grâce à l'importante mobilisation du Service Animation Jeunesse et Sport (SAJS) de la ville de Dembeni**. Tous les participants sont ravis d'avoir pu découvrir des activités qu'ils ne connaissaient pas, se défouler dans un sport, jouer en équipe, rencontrer de nouveaux jeunes et profiter d'un bol d'air en nature.



Les membres du Comité Jeunes de Dembéné ont eu la chance de vivre une expérience unique au cœur de la nature en participant à une session d'acrobranche au parc Acroroc Parc Aventure du Bassin Plat(Villedembeni/DR)

Plus tard dans la semaine, nous aurons l'occasion de revenir sur ces événements. En effet, jeunes sportifs et encadrants devaient rentrer aujourd'hui de La Réunion, après plusieurs difficultés pour revenir à Mayotte en raison du cyclone Belal qui a traversé l'île Bourbon.

Il faut bien aussi, que tous, reprennent leur souffle après d'intenses tournois... Si la natalité est en baisse sur le territoire national, la relève de jeunes, sportifs, dynamiques, curieux, ouverts sur le monde, est assurée à Mayotte !

"ÇA PEUT FAIRE PEUR, MAIS VOUS POUVEZ CROIRE EN VOUS"

Étudiante à Sciences Po Paris, Beverly Carpin était de retour, ce jeudi matin, au lycée des Lumières à Kawéni. Elle y a échangé avec les élèves de première et terminale de l'atelier sciences politiques de l'établissement pour leur faire partager son expérience et les encourager à deux mois des concours.

|| *J'étais terrifiée avant l'oral d'admission de Sciences Po*, admet une Beverly Carpin pourtant pleine d'assurance aujourd'hui. Arrivée à Mayotte à l'âge de 4 ans, l'étudiante de 18 ans a fait toute sa scolarité sur l'île. Élève brillante, baccalauréat avec la mention très bien, elle a intégré Sciences Po Paris via son campus de Poitiers (Vienne) en 2023, avec la spécialisation Amérique latine, péninsule ibérique et Caraïbes. Un grand pas pour elle et surtout une entrée dans une filière dans l'excellence où les Mahorais se comptent sur les doigts de la main. C'est donc avec intérêt que quatorze élèves de l'atelier sciences politiques du lycée des Lumières de Kawéni (une première et treize terminales) ont pu échanger avec elle pendant presque deux heures, jeudi matin. L'échange est plutôt facile, il y a un an, c'est elle qui était à leur place. Contenu des cours, matières enseignées, rythme de travail, voire questions très pratiques, Beverly répond avec le sourire à ses interlocuteurs. Par exemple, quand une élève lui demande les objectifs à se fixer en arrivant à Sciences Po ou à l'université, celle-ci rétorque : *"C'est un grand changement. Il n'y a personne qui vous suit derrière. Il suffit d'être organisé, à la fois dans le travail et la vie étudiante"*.

Sur les concours ou Parcours sup aussi, elle prodigue de précieux conseils à ceux qui y sont confrontés. *"N'hésitez pas à parler de Mayotte, ça intéresse. Lors de l'oral par exemple, on m'a posé des questions sur l'opération Wuambushu, j'ai pu expliquer l'histoire de l'île"*, raconte-elle. Interrogée sur le niveau au lycée de Mamoudzou et celui attendu dans sa formation, elle rassure. *"J'avais peur au début. Finalement, je trouve que le retard n'est pas considérable"*, analyse celle qui a validé toutes ses matières au premier semestre. S'estimant bien aidée à Mayotte, elle rappelle qu'elle s'est entraînée en passant des oraux blancs avec Alix Jeu, professeure de lettres et responsable de l'atelier Sciences po, et a pu se rendre à Paris où le sénateur mahorais Thani Mohamed Soilihi avait emmené son groupe au Sénat. *"Je mesure la chance aujourd'hui"*, estime l'ancienne élève en section européenne. Espérant la même réussite pour son auditoire, elle les motive avant les grandes échéances : *"Ça peut faire peur, mais vous pouvez croire en vous"*.

" ON PARTAGE LE FAIT D'ÊTRE LOIN DE CHEZ NOUS "

Depuis la métropole, elle n'oublie pas l'île sur laquelle elle est revenue pour un mois de vacances entre ses deux semestres. Elle fait d'ailleurs partie d'une association culturelle, Sciences ô, qui promeut l'outremer sur le campus. *"Je suis la seule de Mayotte, mais il y a une grande solidarité entre les ultramarins. On partage le fait d'être loin de chez nous et de nos familles"*, explique



Curieux de savoir ce qui les attend, les élèves du lycée des Lumières ont échangé avec Beverly Carpin, ce jeudi matin.



Entre deux semestres, Beverly Carpin fait un passage par Mayotte où vivent sa famille et ses amis.

celle qui côtoie aussi des étudiants étrangers, nombreux sur le site. Elle dit vouloir promouvoir la culture mahoraise en métropole et compte d'ailleurs faire venir à Poitiers l'écrivaine mahoraise Yasmina Aouny pour une conférence sur les Chatouilleuses.

Concernant son avenir, la jeune femme veut faire un master en relations internationales et travailler *"dans la diplomatie"*, avec comme

objectif de pourquoi pas faire son retour dans l'océan Indien. *"Je pense revenir à Mayotte. J'ai grandi ici"*, fait-elle remarquer. Alix Jeu regarde son ancienne élève avec un grand sourire. *"C'est bien qu'elle revienne émoigner, ça va motiver les élèves"*, assure la responsable de l'atelier sciences politiques.

Alexis Duclos

Aménagement : De meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves des écoles du Sud

En ce tout début de rentrée scolaire de l'année 2024, certains écoliers ont pu constater des changements dans leur établissement avec parfois de bonnes surprises. C'est le cas notamment dans les communes de Bouéni et de Kani-Kéli qui ont profité des longues vacances de fin d'année pour moderniser leurs écoles.



La commune de Kani-Kéli a procédé à de nombreux aménagements dans ses écoles durant les vacances

La commune de Kani-Kéli a entrepris des travaux dans quatre de ses établissements. Ainsi l'école primaire de Kanibé a été rénovée avec en plus la création d'un préau et d'un nouveau bloc sanitaire. Le chantier n'étant pas tout à fait terminé pour cette rentrée, les élèves n'ont pas pu être accueillis dans l'établissement ce lundi. « En raison des travaux en cours, l'école primaire de Kanibé (côté City stade) n'accueillera pas d'élèves lundi. Comptant sur votre compréhension », a ainsi indiqué dans un communiqué la mairie de Kani-Kéli.



Autre endroit et autre chantier, avec la finalisation des travaux des parkings de l'école maternelle, toujours à Kanibé. L'école de M'Bouini, elle aussi, a subi quelques modifications avec des travaux de sécurisation. Par ailleurs, l'entrée du village a aussi bénéficié d'un aménagement. Enfin, la clôture de l'école de Passikeli a été refaite et une rampe PMR (personne à mobilité réduite) a été créée afin de

relier la maternelle au réfectoire.

Comme le rappelle la mairie, « L'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves de la commune reste une priorité de la mandature ».

Bouéni numérise ses écoles

Dans le cadre du plan de relance (REACT EU), la commune a bénéficié en 2022 d'une subvention européenne lui permettant de financer son projet de numérisation des écoles. Ainsi, le projet numérique des écoles élémentaires et maternelles de Bouéni est cofinancé par L'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Mayotte.

Les Fonds européens de développement régional (2014-2020) ont ainsi permis d'équiper les écoles en armoires fortes pour le stockage, de mettre en place des tableaux blancs pour la projection dans les salles de classe, ainsi que l'installation de bornes wifi.

Ce projet d'un coût total de 898.791.07 euros est financé à plus de 83% par le fonds FEDER (751.353.38 euros) et un peu plus de 16% par la commune de Bouéni (147.437.69 euros). Ces installations viennent ainsi compléter les équipements déjà acquis par la municipalité comme des tablettes, des ordinateurs portables, des rétroprojecteurs, etc.



La commune de Bouéni a installé des bornes wifi dans les écoles

LA LECTURE COMME ACCÈS À LA CONNAISSANCE

Les élèves du collège de M'gombani, à Mamoudzou, se sont livrés à un drôle d'exercice ce mardi matin. Ils ont raconté au recteur de l'académie de Mayotte " L'Odyssée " d'Homère et ont reçu des exemplaires des " Fables de La Fontaine ".

Une trentaine d'élèves d'une classe de 6ème a eu rendez-vous avec le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, ce mardi matin. L'année passée, celui-ci avait lancé à ces futurs collégiens de M'gombani le défi de lire un livre pendant les mois de juillet et d'août, dans le cadre de l'opération " un livre pour vacances ". L'ouvrage en question : " L'Odyssée " d'Homère, à partager au maximum avec leur entourage et garder en mémoire pour ce rendez-vous. Mission acceptée et surtout défi relevé : l'ensemble des élèves concernés ont eu le temps de largement revisiter ce classique de la littérature française durant le premier semestre de leur nouvelle année scolaire, en cours de français et d'histoire. Disséquant ses pages, contextualisant l'histoire par rapport à la Grèce antique, l'île d'Ithaque... Distinguant les personnages principaux Ulysse, son épouse Pénélope et son fils Télémaque, ces collégiens ont aussi pu s'attarder sur Athéna, déesse de la guerre et protectrice du héros, et bien-sûr, en apprendre davantage sur la guerre de Troie d'où est puisé tout l'imaginaire du récit. En effet, il leur a fallu aussi scinder le réel, les faits historiques, de la fiction. Une narration dont ils ont su retenir plusieurs leçons de vie comme la force de l'amour, la loyauté, la bravoure, la méfiance à l'égard du premier venu et la nécessité de ne pas croire en tout ce que l'on voit, comme le dévoile la stratégie du Cheval de Troie.

L'INVITATION À UN SECOND DÉFI

Aux côtés de leur principale, Johanne Théfaine et de leur directeur d'école primaire, Hakim Ali Abdou, certains élèves, réunis dans l'auditorium de l'établissement, se sont d'ailleurs exprimés sur ce qu'ils en ont retenu : l'inspiration de l'esprit d'aventure, le voyage et les rencontres qui forment sa personne mais aussi des sentiments marquants tels que " la colère " et " la tristesse ".

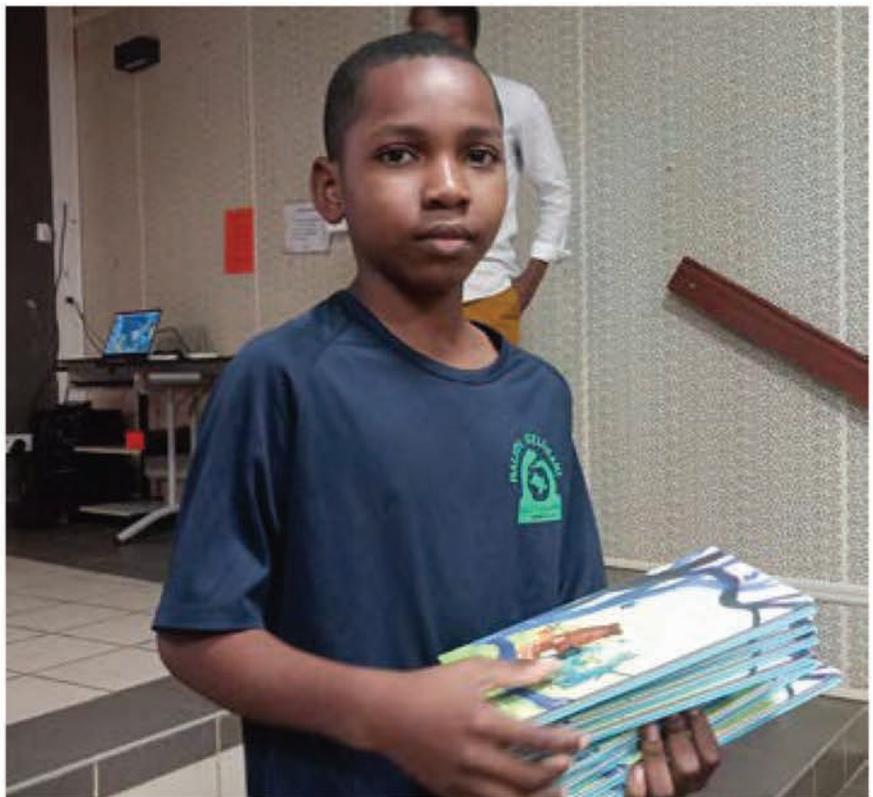
Le recteur leur a tous conseillé de consacrer au moins quinze minutes quotidiennes à la lecture d'un livre afin de prendre " progressivement le goût à la lecture ", les invitant à persévérer dans cette voie. Mais aussi " à écrire, décrire par vos propres mots l'île de Mayotte ", a-t-il ajouté.

Si les élèves pensaient en avoir fini, Jacques Mikulovic a choisi de leur lancer un second défi. Cette fois-ci, avec " Les Fables " de La Fontaine. Non sans leur expliquer le contexte par lequel leur auteur a été amené à intervenir : le XVI^e siècle, époque où la puissance du roi soleil, Louis XIV, n'admettait aucune contradiction. La morale de ce recueil est de " se méfier de tous ceux qui vous disent ce que vous voulez bien entendre ". " Apprendre à lire des livres c'est également éviter de se faire avoir ! ", a-t-il souligné.

À la suite de cette première expérience, le recteur de l'académie de Mayotte a annoncé " débloquer de moyens conséquents pour encourager les enseignants à utiliser " L'Odyssée " pour apprendre aux élèves à



Plusieurs classes de sixième ont fait le déplacement dans l'auditorium du collège M'gombani pour se faire remettre les " Fables de La Fontaine ".



Un des collégiens de M'gombani distribue les exemplaires à ses camarades.

lire et à développer des méthodes d'apprentissage ". Pour Jacques Mikulovic, insister les familles à la lecture, c'est leur permettre d'accéder " à la liberté et à l'imaginaire, à l'évolution, à l'épanouissement, à l'expression et au voyage ".

Le directeur de l'école primaire de M'gombani,

Hakim Abdou Ali, n'a pas caché sa grande surprise face aux prouesses accomplies par ses anciens élèves, notamment au moment de préparer, en amont, l'événement de ce mardi matin.

SIK

SANTÉ : 160 000 DÉCÈS EN FRANCE EN 2023 À CAUSE DU CANCER

Les collégiens vont être sensibilisés à la lutte contre le cancer durant une semaine de prévention

Prévention



Dans le cadre de la semaine européenne de prévention contre le cancer, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Mayotte sensibilise les collé-

giens du 24 au 30 janvier 2024. Informer les jeunes Mahorais est crucial dans la lutte contre le cancer pour augmenter les chances de survie

Du 24 au 30 janvier, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Mayotte (CRCDC) interviendra dans les collèges de Boueni, Chiconi, M'Tsangamouji et de Kaweni pour sensibiliser la jeunesse mahoraise sur les différentes formes de cancer. Ils vont découvrir les facteurs de risque, tels que le tabagisme, une mauvaise alimentation, l'exposition au soleil, mais qui peuvent aussi être liés à l'âge, à l'environnement ou encore à la sédentarité. Une prise de conscience dès le plus jeune âge est importante pour la prévention et la lutte contre le cancer. Il s'agira également de les encourager à participer activement dans la prévention du cancer.

La vaccination contre les virus du HPV, qui est recommandée chez les filles et les garçons à partir de 11 ans, sera également au programme de cette semaine de prévention. À ce sujet, l'institut national du cancer précise que « un dépistage régulier des femmes de 25 à 65 ans, associé à la vaccination des filles et des garçons dès 11 ans contre les papillomavirus, pourrait éradiquer ce cancer ». Un exemple très parlant de ce que la sensibilisation peut apporter à la lutte

contre le cancer.

En 2023, quasiment 160 000 décès ont été causés par un cancer en France. Face à un tel chiffre, la sensibilisation devient un enjeu vital. Le manque d'informations ne permet pas de comprendre l'importance de se faire dépister pour des cancers, comme celui du sein ou de la prostate, par exemple. Le cancer est une maladie encore malheureusement taboue à Mayotte et il est important d'en aborder le sujet pour repousser les craintes. Informer et sensibiliser dès le collège permet donc de faire prendre conscience aux jeunes qu'un dépistage précoce permet une meilleure prise en charge, et ainsi augmenter les chances de guérison. Par exemple, l'augmentation du taux de survie du cancer du sein est « liée à un dépistage précoce et à l'amélioration des traitements », indique l'Institut National du Cancer.

La médecine progresse, mais la population doit aussi prendre conscience de l'importance du dépistage précoce et de prendre soin de sa santé. Cette semaine européenne de prévention contre le cancer est importante pour la jeunesse mahoraise.

Anthony Maltret

THÉÂTRE

COMPAGNIE LA VOIE DU CAMELEON - LES PRATICABLES - LAMINE DARRA

LA PATIENCE DE L'ARAIGNÉE

SAMEDI 27 JANVIER / 20H30
TARIFS : 10€/7€/5€

RÉSERVATION SUR WWW.POLECULTURELDECHIRONGUI.COM

 Pôle Culturel de Chirongui

 Pôle Culturel de Chirongui

 06.39.72.25.67

 www.polecultureldechirongui.com

 425 rue Said Vitta 97620 Chirongui

« Watty à l'école », un programme de sensibilisation des jeunes à la transition écologique financé par EDM

Mon école s'engage pour la planète

Concours Artistique
2023-2024

Sur le chemin de l'écocitoyenneté avec Watty !

ÉCOLE

ENVOIE TA RÉALISATION
du 08 janvier au 13 mars 2024

ANNONCE DES GAGNANTS
Régionaux : 17/04/24 - Nationaux : 24/04/24

Chacun peut agir pour une école durable !

Seul ou à plusieurs, présente ou illustre les actions que tu mets en place au sein de ton école, avec au choix un dessin, un poème, une maquette, une chanson*, une vidéo*... | *Interdiction d'utiliser tout contenu multimédia non libre de droits.

► Plus d'informations sur concours.watty.fr

WATTY
à l'école

eco CO₂
Initiative de Paris & Climat 2022

EDF

DÉPARTEMENT
MAYOTTE

ADERE
ADRESSE
MAYOTTE

EDM

Le programme Watty célèbre son 11^e anniversaire cette année, depuis son lancement en septembre 2013. « Watty à l'école » est un programme de sensibilisation à la transition écologique destiné aux enfants du primaire élu aux Certificats d'Economies d'Energie et labellisé par le ministère de la Transition écologique, financé par Electricité de Mayotte.

Dans le cadre de ce programme, qui va être déployé dans 100 classes, un concours est lancé. CONCOURS ARTISTIQUE : « Mon école s'engage pour la planète »

Organisé chaque année, le concours Watty vise à développer l'imagination et la créativité des élèves. Par son aspect ludique, il permet aux enfants de mémoriser les écogestes à reproduire dans leur quotidien. Tous les élèves de 3 à 11 ans peuvent participer au concours seuls, en petit groupe, entre frères et sœurs ou en projet de classe entière avec le soutien de l'enseignant.

Le thème de cette année, "Mon école s'engage pour la planète", avec le sous-titre "Sur le chemin de l'écocitoyenneté", offre aux élèves une vaste toile pour démontrer leurs initiatives en faveur de la préservation de la planète. En effet, des écogestes aux inventions futuristes, en passant par la mobilité du futur et les potagers magiques, les options sont variées pour s'exprimer à l'édition 2024 du concours Watty.

L'objectif est de partager la manière avec laquelle les élèves mettent en pratique les écogestes au quotidien et jouent le rôle d'ambassadeurs pour encourager l'école à s'engager davantage:

- Entre le 8 janvier et le 13 mars, c'est le moment d'envoyer la réalisation sur le site.
- Entre le 18 mars et le 10 avril chaque personne peut voter pour sa réalisation préférée.
- A partir du 17 avril c'est l'annonce des résultats régionaux.
- Et le 24 avril c'est l'annonce des gagnants nationaux.

ÉDUCATION : LE RECTEUR DISTRIBUE DES LIVRES AUX ENFANTS DE CM2 DE M'GOMBANI

Jacques Mikulovic fait de la lecture un enjeu majeur pour accompagner la jeunesse mahoraise

Apprentissage



Mardi 23 janvier 2024, Jacques Mikulovic, le recteur de l'académie de Mayotte, était présent à l'école primaire de M'Gombani, qui a récemment été rénovée, dans le cadre d'un atelier lecture. Lire est un enjeu majeur pour l'émancipation de la jeunesse mahoraise. Les enfants aiment la lecture et le font savoir

L'année dernière, juste avant que les vacances d'été ne démarrent, Jacques Mikulovic avait distribué le livre L'Odyssée d'Homère à trois classes de CM2 de l'école primaire de M'Gombani. La lecture et l'écriture sont des enjeux majeurs pour le recteur de l'aca-



démie de Mayotte, et il leur avait lancé le défi de lire le livre et d'en raconter l'histoire. Neuf d'entre eux ont relevé ce défi ce mardi. « Les enfants sont contents de raconter les histoires qu'ils ont découvertes. Les enfants aiment jouer. On peut aussi faire le défi de lire un livre. Cette ambition me semble très importante pour travailler sur l'imaginaire. C'est en leur racontant des histoires qu'ils auront envie de les découvrir par eux-mêmes. Découvrir des histoires, c'est apprendre à lire et avoir cette autonomie dans la découverte du monde ». Il a également exprimé le souhait d'élargir cette opération à l'ensemble des classes de CM2 du territoire.

ALI ABDU HAKIM, le di-

recteur de l'école primaire de M'Gombani a salué l'initiative du recteur. « Ça a permis aux élèves de lire et de prendre plaisir. Aujourd'hui, ce que je vois, c'est qu'il y a eu une progression au niveau de la lecture et de la compréhension. C'est tout bénéfique pour les enfants et c'est ce qui nous motive en tant qu'enseignants. », explique-t-il.

Les récentes actualités ont montré que le niveau scolaire des élèves mahorais est assez bas. Cette opération est une réussite, et les élèves se sont montrés enthousiastes. Cette année, Jacques Mikulovic n'est pas venu les mains vides, une fois de plus. Dans ses cartons, il y avait Les fables de La Fontaine, un livre qui permettra sans doute de nourrir

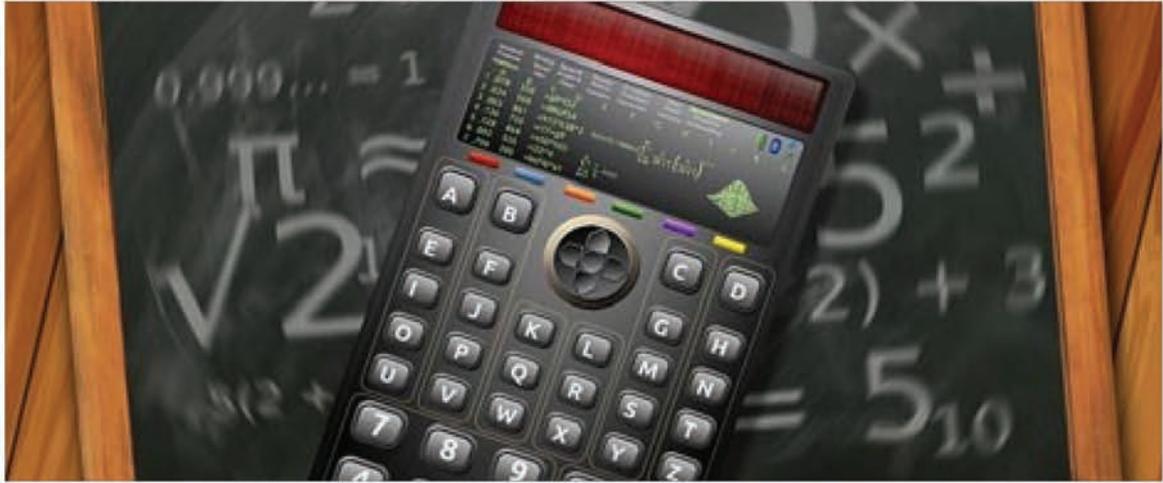
l'imaginaire des enfants. Cette opération vise à donner le goût de la lecture à une jeunesse, dont la population à Mayotte est fortement impactée par l'illettrisme. « Nous accompagnons les enseignants pour développer une méthode d'apprentissage de la lecture qui soit plus efficace. Il faut absolument que l'on travaille maintenant avec les bibliothèques, les médiathèques et les mairies pour fournir les écoles en livres et pour que les élèves aient le choix d'un certain nombre de livres. Il faut aussi inciter les familles à lire. », explique le recteur qui a conclu par ces mots : J'invite tout le monde à lire au moins un quart d'heure par jour !

Anthony Maltret



ÉDUCATION : LES MAHORAIIS FACE À L'ENJEU DE L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

100 personnes en formation pour mieux apprendre les mathématiques aux élèves du cycle 1 et 2



Depuis le début de la semaine, des cadres de l'académie de Mayotte suivent une formation pour accompagner les enseignants dans l'enseignement des mathématiques. L'objectif est

de fournir aux élèves du cycle 1 et 2 de meilleurs outils pédagogiques pour qu'ils soient mieux adaptés à l'apprentissage des mathématiques

À Mayotte, les élèves du territoire n'ont pas le meilleur niveau scolaire de France. Face à ce constat sans appel, une semaine de formation est mise en place et est coordonnée par Ollivier Hunault, formateur et inspecteur général de l'Éducation nationale en mission à Mayotte, dans le cadre d'une mission d'appui pédagogique à l'académie de Mayotte, pour former une centaine de cadres de l'académie de Mayotte, c'est-à-dire les conseillers pédagogiques et les inspecteurs du premier degré sur l'enseignement des mathématiques. En début d'année, un dispositif similaire avait été mis en place pour l'enseignement de la lecture.

L'idée de cette semaine d'action est de s'assurer que ceux et celles qui doivent accompagner les enseignants au quotidien soient du plus haut niveau possible. L'objectif est de permettre de proposer les méthodes pédagogiques les plus efficaces et adaptées afin de faciliter et d'améliorer l'apprentissage des mathématiques des jeunes enfants mahorais. Les thématiques des formations sont axées autour des nombres et du calcul et concernent les enfants de maternelle et ceux du CP au CE2.

Il faudra sûrement du temps pour que les premiers résultats se ressentent et c'est tout à fait normal. Les savoirs fondamentaux sont des points cruciaux que la jeunesse mahoraise doit acquérir pour s'assurer un meilleur avenir. Le ministère de l'Éducation nationale semble avoir pris conscience du problème qui touche le territoire, en espérant que l'accompagnement se poursuive sur plusieurs années afin de permettre aux élèves de rattraper le retard qu'ils ont pris sur le reste de la France. À noter que les grosses perturbations sur la circulation ont eu pour conséquence que certaines personnes n'ont pas pu se rendre aux lieux de formations. Ollivier Hunault est présent à Mayotte pour une mission d'appui pédagogique qui devrait durer au moins deux ans pour venir en appui de l'apprentissage des fondamentaux des élèves de Mayotte. Un point sera fait dans un mois pour adapter et continuer d'améliorer l'apprentissage des élèves. Cette formation est financée par le ministère de l'Éducation nationale et elle sera reconduite l'année prochaine pour poursuivre le travail effectué.

Anthony Maltret



INTERVIEW

ABAL-KASSIM CHEIK AHAMED : « L'UNIVERSITÉ DE MAYOTTE, AUJOURD'HUI, EXISTE »

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE MAYOTTE, ABAL-KASSIM CHEIK AHAMED, REVIENT SUR LE NOUVEAU STATUT DE SON ÉTABLISSEMENT. POUR LUI, LE PASSAGE DE CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE (CUFR) À ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET PROFESSIONNEL (EPSCP) OFFRE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS. IL ESTIME QUE LE STATUT D'INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE (INU), CRITIQUÉ PAR CEUX QUI AURAIENT SOUHAITÉ UNE UNIVERSITÉ DE PLEIN EXERCICE, PERMET DE JOUER À JEU ÉGAL AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Mayotte Hebdo : Qu'est-ce que le passage de Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) à Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) va concrètement changer ?

Abal-Kassim Cheik Ahamed : La transformation institutionnelle nous offre des opportunités car nous aurons la possibilité de porter l'accréditation de nos propres diplômes, donc délivrer nos propres diplômes. Des diplômes qui, demain, porteront le nom de l'université de Mayotte. Nous aurons la possibilité de créer des instituts ou écoles internes comme des écoles d'ingénieur, des Instituts universitaires de technologie (IUT), des Instituts d'administration des entreprises (IAE). Nous aurons la possibilité de créer un laboratoire et un centre de recherche. Mais avoir la possibilité ce n'est pas « réaliser », il faut maintenant qu'on soit dans la mise en œuvre de ces projets. Tous les acteurs

**« LE PASSAGE À
L'UNIVERSITÉ DE
MAYOTTE A ÉTÉ
SALUÉ À L'ÉCHELLE
DE LA RÉGION »**

doivent se réunir pour réfléchir ensemble et s'entraider dans ce but.

M. H. : Des étudiants et professeurs critiquent le nouveau statut d'institut national universitaire (Inu), qui, selon eux, ne va pas permettre d'avoir les mêmes avantages qu'une université de plein exercice.

A.-K. C. A. : Il n'y a pas un statut mieux que l'autre. Aujourd'hui on a le même statut que tous les établissements

« AUJOURD'HUI ON A LE MÊME STATUT QUE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

d'enseignement supérieur. C'est seulement une différence au niveau de l'organisation. Aujourd'hui, l'Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) nous ouvre toutes les opportunités que d'autres établissements ont. Nous avons toutes les missions de l'enseignement supérieur. La vraie question est quelle sont les opportunités que ce statut nous offre pour répondre aux enjeux du territoire ? Aujourd'hui l'Université de Mayotte est une vision. Celle d'un établissement ancré sur le territoire et au service de la région. Nous avons une ambition et une seule : celle de Mayotte. J'espère que l'ensemble du territoire va s'engager dans un développement concerté pour pouvoir offrir à nos étudiants une formation de qualité. L'Université de Mayotte, aujourd'hui, existe, et nous allons ensemble accompagner les projets structurants de notre île. Ce sont nos actions individuelles et collectives qui nous permettront d'avancer, pas nos déclarations. Le passage à l'université de Mayotte a été salué à l'échelle de la région, en Tanzanie, à Madagascar et au niveau national, il n'y a que nous qui nous posons des questions pour savoir si nous sommes une université, alors que nous le sommes pleinement. Les autres sont convaincus que nous sommes un établissement qui joue à jeu égal avec les autres.

M. H. : Mais ce statut ne permet pas d'accéder aux mêmes financements.

A.-K. C. A. : Les financements ne dépendent pas de ce statut. Si on se met au travail et qu'on va chercher les financements, je suis convaincu que nous aurons les moyens de construire notre université avec la région, les acteurs de la collectivité, les acteurs économiques. Nous, ce qui nous importe c'est que les étudiants puissent avoir un parcours réunissant les conditions pour leur réussite. Quand on parle de transport scolaire, quand parle de logement, de bourses, ce sont des vraies questions. Les logements et les bourses ne dépendent pas de l'université mais l'université est vigilante pour que le Crous puisse apporter ces réponses. Il faut mettre en place des projets pour que les étudiants puissent avoir des conditions d'étude acceptables. Et ça, ce n'est pas une question de statut, c'est le travail que nous allons collectivement mettre en place, car ce n'est pas l'université qui a la compétence du transport et du foncier. Donc il y a tout un travail de concertation qu'on doit continuer. Nous devons travailler pour avoir une offre de formation cohérente sur le territoire, pour avoir de la recherche



Abal-Kassim Cheik Ahamed lors de son discours d'accueil des étudiants à la rentrée 2023/2024. Image d'archive.

« IL FAUT QUE L'ON POSE LES FONDATIONS QUI VONT NOUS PERMETTRE D'AVOIR UNE UNIVERSITÉ FORTE »

au service du territoire avec l'innovation, développer les projets de mobilité.

M.H. : Mais pourquoi l'Etat vous a donné le statut d'INU et pas d'université à part entière ?

A.-K. C. A. : Ce n'est pas que l'Etat veut ou non nous donner tel ou tel statut, les universités sont autonomes. Au niveau de ce choix de statut et de cette forme d'organisation, j'insiste là-dessus, aujourd'hui à l'université nous n'avons que deux professeurs des universités. Si nous avons choisi une autre organisation, pour composer nos conseils, ce ne serait pas assez. Notre fonctionnement pourrait évoluer demain, mais il faut que l'on pose les fondations qui vont nous permettre d'avoir une université forte.



Suivez toute l'actualité sur



Site web : ac-mayotte.fr

X : [@ac_mayotte](https://twitter.com/ac_mayotte)



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*